



Brevet de Technicien Supérieur

Gestion et Protection de la Nature

Le BTS GPN vous permet d'élaborer des projets de gestion et de mise en valeur écologique, économique et culturels des espaces naturels. Ces projets s'inscrivent dans un cadre de développement territorial intégré.

2 ans de formation pour apprendre à :

- Préserver, gérer les richesses et la diversité écologique
- Sensibiliser les publics et développer les aptitudes de communication et d'expression
- Valoriser les territoires ou gérer les espaces
- Travailler en équipe

Au programme

Enseignements généraux

- Accompagnement du projet personnel et professionnel **87h**
- Organisation économique, sociale et juridique **87h**
- Techniques d'expression, de communication, d'animation et de documentation **174h**
- Langue vivante **116h**
- Éducation physique et Sportive **87h**

Enseignements professionnels

- Traitement de données **72h30**
- Technologies de l'information et du multimédia **43h30**
- Expertises naturalistes **217h30**
- Gestion de la nature et concertation territoriale **116h**
- Opération de génie écologique **145h**
- Animation d'un public **145h**
- Démarche de projet d'aménagement et de valorisation des espaces naturels **101h30**
- Projet de gestion de valorisation et de préservation de la nature **131h30**
- Activités pluridisciplinaires **174h**
- Module d'initiative locale (Lecture nature) **87h**

Stages en entreprise

13 semaines
en France ou à l'étranger

Modalités de l'examen :

Le diplôme s'obtient pour 50% lors des épreuves terminales, et pour 50% au cours de la formation.

Après le BTS GPN :

- **Licence Pro** (ex : Valorisation, Animation et Médiation des Territoires Ruraux)
- **IUT** (Institut Universitaire Technologique)
- **Classe Préparatoire Post BTS** au concours d'Ingénieurs

Pour devenir :

- Salarié dans un site d'accueil du public
- Salarié ou cadre dans un organisme de gestion des espaces naturels (PNR, PNN, écomusées, réserves...)
- Salarié ou cadre dans un service environnemental d'une collectivité locale
- Salarié ou cadre dans une association

Conditions d'admission :

- Être titulaire du baccalauréat général Scientifique, Technologique ou Professionnel (préférentiellement Bac Scientifique, Bac STAV, et BAC PRO GMNF)
- La procédure d'inscription se fait à partir du site **parcoursup.fr**
- En parallèle, prendre contact avec le Lycée La Peyrouse

Établissement public de Dordogne



Les atouts du lycée

- Un établissement à taille humaine (internat) favorisant le travail de groupe et l'entraide,
- Une organisation modulaire favorisant les études transversales dont plusieurs sur le terrain,
- Mise en situation professionnelle (valorisation et gestion des espaces naturels),
- Visites et interventions de structures professionnelles (PNR, écomusées, réserves, services environnementaux des collectivités locales, associations, organismes d'éducation populaire),
- L'animation du territoire est une capacité transversale de la formation.

Tarif :

Demi-pension : 505,80€ pour l'année

Pension complète : 1650,51€ pour l'année

Informations et inscriptions :

☎ **05.53.02.62.00**

🌐 **www.perigord.educagri.fr**

